

AVIS DE MODIFICATION APPORTÉE AU PROGRAMME DE CERTIFICATION AWWA C303 – Tuyaux sous pression en béton à cylindre d'acier et armature

Mise à jour du programme de certification AWWA C303 en référence
à la norme ANSI/AWWA C303 en date du **2 mars 2026**

Le présent avis a pour but de vous informer :

- De la mise à jour du programme de certification AWWA C303, qui est maintenant offert en référence à la norme ANSI/AWWA C303/2024-08-01.

Le programme de certification en référence à l'édition 2017 de la norme AWWA C303 est maintenant assujéti à l'édition 2024 de la norme AWWA C303. Cette dernière constitue une révision du document publié en 2017 et dont les changements n'ont pas d'impact sur les exigences de certification. Par conséquent, il n'y a aucune modification aux exigences du programme de certification.

À compter d'aujourd'hui, toute nouvelle demande de certification sera traitée dans le cadre du programme de certification mis à jour.

Les fabricants qui détiennent un certificat de conformité ou qui ont un dossier ouvert au BNQ n'ont pas à déposer une nouvelle demande.

À compter d'aujourd'hui, les visites de contrôle périodiques du BNQ prévues seront effectuées en fonction du programme de certification mis à jour, et le BNQ délivrera les certificats de conformité en relation avec l'édition 2024 de la norme.

La mise à jour du certificat de conformité détenu par le fabricant, en fonction de la mise à jour du programme de certification, permettra d'assurer sa continuité à la suite d'une visite de contrôle. La date d'expiration du certificat modifié sera identique à la date d'expiration du certificat que détenait le fabricant en relation avec l'édition 2017 de la norme.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec :

Marianne Gosselin, ing., M. Sc.

Responsable de programme

Bureau de normalisation du Québec (BNQ)

Tél. : 367 995-5212

Courriel : marianne.gosselin@bnq.qc.ca